POURQUOI LE COMMANDEMENT DU BIEN ET L'INTERDICTION DU MAL ONT PRÉCÉDÉ LA MENTION DE LA FOI?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans La foi (al-iman)

Pourquoi le commandement du bien et l'interdiction du mal ont précédé la mention de la foi?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 1min 07

Question :
Ce questionneur dit : pour quelle raison le commandement du bien et l'interdiction du mal ont précédé la mention de la foi dans la parole d'Allah (تعالى) :
كُنتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ تَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَتَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنكَرِ وَتُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ
« Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les gens, vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah. » [ali-'Imran, 110] ?

Réponse :

Car ceci indique l'importance du commandement du bien et de l'interdiction du mal qui font partie de la foi en Allah. Cependant, Il l'a singularisé et l'a fait précéder pour lui donner de l'importance, ce qui indique l'obligation confirmée du commandement du bien et de l'interdiction du mal et qu'il ne convient pas aux croyants de délaisser le rituel du commandement du bien et de l'interdiction du mal alors qu'ils en ont les capacités. Le Prophète (صلى الله عليه وسلم) a dit : « **Quiconque d'entre vous voit une chose blâmable, qu'il la change par sa main, s'il ne peut pas alors par sa langue, s'il ne peut pas alors par son cœur, et ceci est la foi la plus faible.** » et dans une version **« et il n'y a après cela pas un grain de foi. »**. Par conséquent, celui qui ne réprouve pas le blâmable ne serait-ce que par son cœur, celui-là n'a pas de foi.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : alfawzan.af.org.sa/node/14517